



## ORDRE DE DÉPORTATION DES ACADIENS 5 SEPTEMBRE 1755

lu en anglais par le lieutenant-colonel **JOHN WISLOW**,  
en l'église **ST-CHARLES-DES-MINES** de **GRAND-PRÉ, Nouvelle-Écosse**.

Messieurs,

J'ai reçu de Son Excellence le gouverneur Lawrence, les instructions du roi que j'ai entre les mains. C'est par ses ordres que vous êtes assemblés pour entendre la résolution finale de Sa Majesté concernant les habitants français de cette sienne province de la Nouvelle-Écosse où, depuis près d'un demi-siècle, vous avez été traités avec plus d'indulgence que ses autres sujets dispersés dans ses États. Vous savez mieux que quiconque quel usage vous avez fait de cette bonté.

Le devoir que j'ai à remplir, quoique nécessaire, m'est très désagréable et contraire à ma nature et à mon caractère, car je sais que cela vous affligera puisque vous possédez comme moi la faculté de sentir.

Mais il ne m'appartient pas de m'élever contre les ordres que j'ai reçus; je dois m'y conformer. Ainsi, sans autre hésitation, je vais vous faire connaître les instructions et les ordres de Sa Majesté, qui sont que **vos terres et vos maisons et votre bétail et vos troupeaux de toutes sortes, sont confisqués au profit de la couronne, avec tous vos effets, excepté votre argent et vos mobiliers, et que vous-mêmes vous devez être transportés hors de cette province.**

**Les ordres péremptoires de Sa Majesté sont que tous les habitants français de ces districts soient déportés;** et grâce à la bonté de Sa Majesté, je dois vous accorder la liberté d'emporter votre argent, et autant de vos effets que possible, sans encombrer les navires qui doivent vous transporter. Je ferai tout en mon pouvoir pour que ces effets soient laissés en votre possession, que vous ne soyez pas molestés en les emportant, et que chaque famille soit réunie dans le même navire, afin que cette déportation qui, je le comprends, doit vous causer de grands ennuis, vous soit rendue aussi douce que le service de Sa Majesté peut le permettre. J'espère que quelles que soient les parties du monde où le sort va vous jeter, vous serez des sujets fidèles, et un peuple paisible et heureux.

Je me dois de vous aviser que c'est le plaisir de Sa Majesté que vous soyez retenus sous la garde et la surveillance des troupes que j'ai l'honneur de commander...